

Monsieur Thouvenel pouvez-vous nous rappeler les missions principales de la Caf ?

Dans le cadre de la COG 2018-2022, 3 grandes missions ont été identifiées : tout d'abord agir pour le développement des services aux allocataires, garantir la qualité et l'accès aux droits en modernisant le modèle de production du service, et enfin mobiliser les personnels et moderniser le système d'information. Mais au-delà de ces missions, il y a naturellement et avant tout, l'accompagnement des familles grâce aux différentes aides qui sont octroyées (rentrées scolaires, logement, minima sociaux...). Il faut savoir qu'à Paris, nous sommes quotidiennement confrontés au mal-logement, à la précarité et à l'isolement des familles.

Notre vocation est donc d'être à leurs côtés, c'est la raison pour laquelle nous gérons un nombre de plus en plus important de dérogations qui doivent être traitées au cas par cas. Notre constat est qu'aujourd'hui, les missions de la Caf évoluent vers de plus en plus de missions sociales.

Pouvez-vous nous en dire plus ?

Avec l'extension de nos missions, la Caf s'oriente vers plus de social et il me semble que cela pose un problème de fond. Il y a un vrai choix politique qui est fait depuis des années qui est celui d'affaiblir la politique familiale. On transforme – au sein de la Caf – la politique familiale en la remplaçant par une politique sociale et ce n'est pas le rôle de la Caf. Quand je dis cela, je ne dis pas qu'il ne faut pas avoir de politique sociale, c'est évident, mais je dis juste que les budgets de la Caf doivent d'abord revenir aux familles. Le législateur nous impose ce rôle social donc nous l'assumons, mais nous le regrettons.

Nous devons revenir vers une politique familiale forte et dynamique avec parallèlement une politique sociale claire, qui ne doit toutefois pas être supportée par la Caf dont ce n'est pas la mission première.

*“Nous avons toujours eu un engagement
pour une politique familiale forte.*

Parlez-nous des raisons de votre engagement auprès de la Caf.

Il y a 2 raisons principales à mon engagement, la première est la dimension familiale, car la Caf oeuvre, avec les moyens et les contraintes qui sont les siens pour l'intérêt des familles, c'était important pour moi. La deuxième raison est que pendant 10 ans, j'ai participé à l'accueil de rue des sans-abris et cela m'a alerté sur les nombreux problèmes de logement qui sont spécifiques à la capitale. Je voulais rester dans l'action et apporter ma contribution au mieux-être des familles démunies de Paris. En intégrant la Caf, je savais que c'était là où je devais être ! Je retrouve ces valeurs au sein de la CFTC. Ce n'est pas un hasard si la CFTC préside la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Nous avons toujours eu un engagement pour une politique familiale forte.

Expliquez-nous les spécificités liées à Paris.

Paris cristallise les 2 plus grandes difficultés rencontrées par les familles : le logement et les transports. Comme vous le savez, il est extrêmement compliqué de se loger à Paris et surtout de se loger dans des conditions décentes. Beaucoup de familles modestes sont donc obligées de quitter la capitale pour aller en grande banlieue et là, elles sont confrontées au problème des transports et surtout au temps de transport. Beaucoup d'enfants se retrouvent donc bien souvent livrés à eux-mêmes après l'école. Et c'est ça la réalité aujourd'hui.

C'est une des spécificités sociales que traite en partie la Caf 75. Naturellement la dernière de ses spécificités et non des moindres, c'est le nombre de dossiers que nous traitons qui ne cesse d'augmenter. C'est désolant.

Comment s'exprime le paritarisme au sein de la Caf 75 ?

Naturellement, toutes les organisations syndicales et patronales représentatives sont présentes ainsi que les représentants des associations familiales.

Ce paritarisme est essentiel, car il permet d'avoir un point d'équilibre indispensable à la bonne gestion de cet organisme.

Comment est perçue la CFTC ?

Bien ! Plus sérieusement, je pense que nous sommes perçus comme un partenaire constructif au sein de la Caf de Paris, c'est important. Nous sommes toujours dans le dialogue, un dialogue constructif pour le bien des familles. De manière plus large, j'aime à penser que nous avons de bonnes relations avec l'ensemble des autres partenaires, car finalement nous sommes tous présents pour défendre les familles, les plus fragiles.

Justement, parlez-nous de votre mode de fonctionnement avec les autres organismes.

Nous essayons tous de faire notre travail le mieux possible dans une quasi-unanimité. Il est évident qu'il y a un consensus permanent à trouver, mais nous y arrivons pour le bien des familles dont nous traitons les dossiers. Aujourd'hui, l'État nous impose de gérer tout ce qui concerne l'aide sociale, même si ce n'est pas le rôle de la Caf, là encore dans ces nouvelles missions nous devons avancer ensemble et franchement, je constate qu'il n'y a pas de dissensions particulières.

Nous sommes globalement tous d'accord. Il nous arrive d'écrire en commun à la Présidence de la Cnaf pour attirer son attention ou exprimer notre désaccord sur tel ou tel arbitrage afin qu'elle fasse remonter notre opinion au gouvernement.

Quelles sont vos relations avec les pouvoirs publics ?

La gestion des pouvoirs publics est d'abord une gestion budgétaire. Notre budget est voté annuellement. S'il y a quelques années nos missions et notre budget étaient principalement à destination des familles, force est de constater qu'on nous impose des missions plus larges que nous devons remplir avec un budget de plus en plus contraint.

Notre difficulté est de devoir sans cesse nous adapter aux textes qui sont votés. Par exemple, quand le législateur change une disposition, cela signifie concrètement qu'il faut changer tous les systèmes informatiques et former les personnels pour qu'ils soient efficaces et qu'ils répondent au mieux, cela ne se fait pas en un claquement de doigts et sans y mettre les moyens. C'est une course permanente pour adapter les moyens à notre disposition à la mise en oeuvre rendue obligatoire par les pouvoirs publics. Mais heureusement tout n'est pas morose ! Sur Paris, nous avons de bonnes relations avec la Ville, et ce, quelles que soient les couleurs politiques. Pour l'ouverture d'une crèche par exemple, nous travaillons tous dans le même sens, chacun avec ses prérogatives et ses savoir-faire.

Quel est l'aspect le plus difficile de votre mission, mais aussi le plus gratifiant ?

Sans doute le même ! L'aspect gratifiant, c'est quand on trouve une solution pour une famille qui est en grande difficulté et d'un autre côté ces dossiers sont les plus difficiles. Ces dossiers difficiles sont souvent liés au logement. Il faut savoir qu'aujourd'hui une famille avec 2 enfants peut être logée dans 12 m², c'est tout à fait inacceptable ! C'est la raison pour laquelle nous octroyons des dérogations afin qu'ils ne soient pas mis à la rue. Nous n'avons pas toujours de solutions, mais nous ne cessons de nous battre pour en trouver une qui soit la plus satisfaisante possible. Certaines situations sont parfois désespérantes. L'énergie que nous déployons est énorme. Donc quand nous y arrivons, c'est une vraie satisfaction et une grande joie.

Quels sont les grands enjeux, auxquels la Caf va être confrontée dans les prochaines années ?

Voici les grands enjeux auxquels je pense : va-t-on réussir à maintenir une vraie politique au service des familles ? Aurons-nous les moyens suffisants pour assurer correctement nos missions ? Comment pouvons-nous continuer à aider les familles à se loger dans Paris ? Cette problématique du logement est cruciale. Il faut que la famille revienne au cœur du débat, car on constate que de plus en plus de jeunes remettent la famille comme une priorité pour leur avenir. Il faut en tenir compte.

Un mot de conclusion ?

À titre personnel je souhaiterais que l'État cesse de prendre des décisions à la place des familles, car les parents n'ont presque plus le choix de s'organiser comme ils le désirent, je pense notamment au congé parental. Je souhaiterais que l'État aide les familles pour continuer à faire de notre pays un pays dynamique et jeune.

Aidez les familles, n'ayez pas peur, il ne faut pas baisser les bras !

“Il faut continuer à aider les familles !

QUELQUES CHIFFRES

- Nombre d'allocataires : 411 189 (2 184 973 en Île-de-France)
- Aide au logement : 230 096
- Bas revenus : 143 670
 - RSA : 63 280
- Prime d'activité : 56 826
- AAH : 27 371

En 2016, les prestations familiales ont représenté près de 2,1 milliards d'euros de versements.

Elles recouvrent :

- Solidarité : 739 millions d'euros
- Logement : 693 millions d'euros
- Familles : 653 millions d'euros